



Déclaration de la FNEC-FP **FO** au CDEN du 29 novembre 2018

Madame la présidente, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN de la Mayenne,

Nous sommes aujourd'hui au 13^{ème} jour de mobilisation d'un mouvement qui revendique de plus en plus clairement de meilleures conditions de vie, et donc une hausse du pouvoir d'achat notamment par une augmentation générale des salaires. Sans être ni à l'origine, ni directement partie prenante de ce mouvement, FORCE OUVRIERE reconnaît pleinement ces revendications.

Hasard du calendrier, ou irresponsabilité de quelques technocrates, c'est ce moment que choisit notre région, à qui la loi NOTRe de 2015 a, imprudemment selon nous, transféré la compétence du transport scolaire depuis le 1^{er} septembre 2017, pour envisager une augmentation colossale des frais liés au transport scolaire pour les familles.

Qu'on en juge :

- + 71.42 % pour 1 enfant,
- + 128.57 % pour 2 enfants,
- + 92 % pour 3 enfants.

Nos revendications, en terme d'augmentations salariales, sont plus modestes. Elles sont pourtant repoussées avec mépris par un gouvernement sourd et aveugle face aux événements des derniers jours et aux difficultés d'un nombre grandissant de salariés et, plus généralement, des français. On voudrait donc faire assumer aux familles, souvent parmi les plus modestes, des sommes que beaucoup d'entre elles ne pourront payer sans rogner encore sur des dépenses pourtant vitales.

L'instruction publique est obligatoire DONC gratuite. **Ce qui est obligatoire ne peut être payant !** Il en va de même selon nous pour le transport scolaire.

Les élèves qui habitent loin des établissements scolaires sont déjà, de fait, pénalisés par le temps perdu et la fatigue engendrée. Il est totalement injuste de les faire, en plus, payer. La gratuité totale sur l'ensemble du territoire coûterait environ 220 millions d'€ qui devraient être assumés par l'État et pas par les départements ou les régions. D'ailleurs, malgré la loi NOTRe, plusieurs départements ont maintenu le choix de cette gratuité. Selon nous, la région serait bien avisée de renoncer à ajouter encore aux problèmes cruciaux auxquels est confronté un nombre chaque jour plus important de familles, en renonçant à cette hausse. C'est en tout cas en ce sens que se prononce notre organisation.

Nous demandons d'autre part qu'un vote soit organisé en 2 temps :

- **pour** ou contre les augmentations envisagées par la région Pays de la Loire.
- **pour** ou contre la gratuité totale des transports scolaires dans notre département.

Je vous remercie.

Laval, le 29 novembre 2018